

Clôturer les comptes et appliquer la réforme du PCG 2025

Identifiez les nouveautés et leurs conséquences sur les écritures de clôture, sur la révision comptable mais également l'impact sur la CVAE et le calcul du résultat fiscal.

Durée 1 jour

Public Collaborateurs des services comptables, fiscaux et financiers en charge de la clôture des comptes, collaborateurs d'experts-comptables.

Prérequis Aucun

Tarif ~~980 € HT~~ 700 € HT (€/participant/session)

Depuis les exercices ouverts au 1er janvier 2025, les entreprises doivent obligatoirement appliquer le règlement ANC 2022-06 modifiant le plan comptable général. Cette réforme d'ampleur aura d'importantes conséquences sur la clôture 2025 compte tenu de la suppression des transferts de charges et de la réforme du résultat exceptionnel. Les enregistrements comptables sont notamment modifiés pour les cessions d'immobilisations, les provisions et les intérêts courus. Nous vous proposons dans cette formation de détailler toutes ces nouveautés et leurs conséquences sur les écritures de clôture, sur la révision comptable mais également l'impact sur la CVAE et le calcul du résultat fiscal.

Ce que vous apprendrez

- Maîtriser les nouvelles règles du PCG 2025 issues du règlement ANC 2022-06
- Identifier les nouveaux schémas comptables applicables
- Identifier les cycles et les principaux postes comptables nécessitant des ajustements
- Maîtriser les conséquences de la réforme en matière de CVAE et d'impôt sur les sociétés

Contenu de la formation

Identifier les principaux changements issus du PCG 2025

- Nouveau PCG applicable depuis le 1er janvier 2025
- La suppression des transferts de charges
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel
- Les principaux changements de comptes

Conséquences de la suppression des transferts de charges

Conséquence de la suppression du compte 79 sur :

- Les refacturations diverses
- Les indemnités d'assurance
- Les remboursements de charges de personnel

Les conséquences sur le cycle de révision des charges de personnel

Les conséquences sur la détermination de la valeur ajoutée soumise à la CVAE

Maîtriser les nouveaux enregistrements sur le cycle Emprunt

- Suppression des transferts de charges et frais d'émission d'emprunt
- Les nouveaux comptes relatifs aux intérêts courus
- Les conséquences en matière de révision comptable

Cas pratique : révision du cycle et enregistrement d'intérêts courus

Maîtriser les nouveaux enregistrements sur le cycle Immobilisations

Les nouveaux enregistrements comptables en matière :

- de sorties d'immobilisations corporelles et incorporelles
- de ventes d'immobilisations financières

Les conséquences sur la révision des comptes

Le traitement des plus-values de cession en matière de CVAE et de résultat fiscal soumis à l'IS

La réforme du résultat exceptionnel et le nouveau traitement comptable des subventions d'investissement

Cas pratique : révision du cycle immobilisation et enregistrements de sorties d'immobilisations et d'étalement de subventions d'investissement

Réforme PCG 2025 : les autres conséquences

- Repérer les opérations concernées par la nouvelle définition du résultat exceptionnel
- Les nouveaux postes comptables en remplacement des charges et produits exceptionnels
- Les nouveaux postes en matière de provisions : rappel des conditions légales d'enregistrement

Les plus de cette formation

- Des temps dédiés pour répondre aux questions des apprenants
- Une formation dynamique alternant l'exposé des règles avec des références juridiques, cas pratiques et quiz
- La remise d'un outil Excel complet sur le nouveau plan comptable général 2025
- L'accès au dossier de synthèse « Réforme du PCG 2025 : nouveau plan comptable et impact clé » ainsi qu'au dossier « Clôture des comptes et opérations d'inventaire »

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : contact+handicap@legifiscal.fr.

Pour toute autre question : <https://www.legifiscal.fr/contact/?sujet=formation>

Programme édité le 22 octobre 2026. Informations et inscription : <https://www.legifiscal.fr/formations-comptables-fiscales/cloturer-comptes-reforme-pcg.html>